

	Comité Directeur du 20 janvier 2026
Membres présents :	Marie-Claire FINET Présidente, Lilou BARBETTE, Stéphane BARBETTE, Christine BROILLIARD, Nathalie LEPONT, Dominique CRESSON, Pierre LENOBLE, Michel RAMBOUILLET, Bertrand BORDELOT
Excusés :	Éric BAILLY-BAZIN, Christine CHOBRIAT, Michel FOUCHÉ
Rédactrice :	Christine Broilliard

Les questions suivantes sont débattues :

I) Assemblée générale FFCAM le 15 mars à Bayonne

Le club sera représenté par le président de la région Grand-Est Paul Waldy.

II) Changement de périodicité des permanences

Il est proposé de ne maintenir une permanence que tous les quinze jours.

Les permanences auront lieu tous les semaines paires.

Le changement est prévu première semaine de février.

Adopté à l'unanimité.

M.C. Finet propose également de faire l'acquisition d'un téléphone portable pour être plus facilement joignable.

Les décisions suivantes ont été adoptées à l'unanimité :

- achat d'un téléphone portable compatible NFC
- budget alloué : 300 € - 350 €
- abonnement : forfait mobile freebox 1 Go à 2 €/mois (appels illimités en France Métropolitaine)
- achat par Marie-Claire et Michel.F. se charge de souscrire l'abonnement.

III) Point Rando des Collines

Plusieurs press-books ont été imprimés et sont à la disposition des adhérents qui souhaitent le diffuser pour la recherche de sponsors.

Il est envisagé de contacter les clubs de randonnée aubois et d'étendre la publicité hors département. Recenser et contacter ceux de l'Yonne et autres départements limitrophes.

Le CD valide :

- le budget modifié
- l'utilisation d'un TPE avec 2 solutions possibles :
 - l'achat d'un solo lite pouvant être utilisé avec le téléphone
 - l'application gratuite Tap to Pay à installer sur le téléphone, avec une commission de 1,75 % à chaque transaction

Le Tap to Pay est adopté, l'application pouvant être téléchargée sur le portable du club mais aussi sur d'autres portables ce qui permet d'avoir plusieurs postes de paiement.

IV) Modification règles financières pour le covoiturage

Lors du contrôle des comptes Sylvain Lerat a signalé que la différence entre ce qui est remboursé aux conducteurs (0,36€ du km) et ce qui est déclaré comme don au fisc (0,60€) n'est pas correcte. Il faudrait aligner les 2.
Il a été décidé de ne rien changer pour le moment jusqu'à obtenir des renseignements d'une avocate fiscaliste qui sera contactée par Stéphane.

V) Sollicitation d'une association pour organiser des randonnées pour des personnes autistes

Des créneaux de 1 heure seront proposés en présence d'un encadrant de cette association pendant au moins trois ans.
Nous sommes dans l'attente d'un avis d'une référente CAF en charge des publics éloignés que Marie-Claire a contactée.

VI) Procédure de gestion de crise en cas d'accident grave

La procédure est mise sur le drive aube@ffcam.fr, mon drive, gestion de crise

VII) Partenariat éventuel avec JCD

Des adhérents qui se joignent parfois aux activités du JCD ont demandé s'il était possible d'accueillir en retour de temps en temps des adhérents du JCD.
Cette pratique ne rentre pas dans le cadre de la Fédération. Un partenariat n'est pas envisageable.

VIII) Acceptation de chiens lors des randonnées

4 contre, 5 abstentions, 3 pour

Après débat par mail, sujet remis au prochain CD après consultation de la commission randonnée.

IX) Jeux régionaux des jeunes des collèges le 27 mai

Pour l'atelier escalade du 27 mai, il faut trouver des encadrants.

Reconduite de la participation **du CAF à l'"Après-midi en famille" le 15 avril à la Chapelle Saint Luc**

X) Recherche d'un local pour entreposer le matériel actuellement chez Monique Meyer

Il a été décidé de réaliser l'inventaire des biens et de demander aux adhérents si quelqu'un a de la place pour entreposer le matériel.

Il a été évoqué de se rapprocher des archives départementales pour savoir si elles peuvent récupérer les documents.

Marie-Claire, Pierre, Lilou et Stéphane, iront samedi 31 janvier à 9 heures au local pour commencer à faire un inventaire et une premier tri du matériel entreposé dans la cave.

XI) Responsables des commissions formation, marche nordique, escalade et EPI

Dominique CRESSON : responsable commission formation

Jean-Michel DAUPHIN : responsable commission marche nordique

Pierre LENOBLE : responsable commission escalade

Alexandre KULYNA : responsable commission EPI, à confirmer

XII) Album photo 70 ans du CAF Aube préparé par Guillemette

Cet album est composé de 90 pages reliées avec une couverture cartonnée, environ 90 € l'unité

Il est proposé l'achat d'un album pour le club. Adopté à l'unanimité.

Il est envisagé de faire une souscription au moment de la rando des collines, ce qui permet de faire une étude de prix en fonction des quantités.

XIII) Gestion des utilisateurs pour les PC du bureau

Actuellement il n'y a qu'un seul type d'utilisateur sur les PC du bureau, uniquement Administrateur. Ce qui peut être dangereux si quelqu'un peu expérimenté travaille dessus.

Michel Rambouillet propose de créer un utilisateur standard avec un compte limité de type secrétariat, suffisant pour l'utilisation courante.

Proposition acceptée

XIV) Proposition de remboursement part école escalade à hauteur de 120 euros pour un petit de l'école que l'équipe d'encadrants ne veut plus accueillir à cause de son comportement.

Accepté à l'unanimité

XV) Point divers

Problème des impayés école d'escalade, Marie-Christine s'en charge

Adhésion à la FFRP

Achat de matériel :

Pierre propose d'acheter 10 cordes pour Camus au prix de 429,83 €HT, 515,79 € TTC.

Proposition acceptée

Fabien demande s'il est possible d'acheter des cordes pour la grande voie utilisables avec un seul brin. 244,92 € HT, soit 293,90 € TTC pour les 2 cordes. Demande acceptée

Concernant les drive, il faut faire un point sur leur utilisation.

A réfléchir : Comment remercier les encadrants non brevetés investis depuis de nombreuses années dans l'école d'escalade.

LE PROCHAIN COMITÉ DIRECTEUR EST FIXÉ AU JEUDI 5 MARS 2026 A 18h30